

Fondation canadienne pour la protection du patrimoine

Constance Johnson

Numéro 31, printemps 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18029ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Johnson, C. (1986). Fondation canadienne pour la protection du patrimoine. *Continuité*, (31), 6-6.

FONDATION CANADIENNE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE

par Constance Johnson*

RUES PRINCIPALES

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

6



Saint-Jean-sur-Richelieu. (photo: Chambre de commerce du Haut-Richelieu)

Les plus grandes concentrations de bâtiments du patrimoine au Canada se trouvent dans les centres-villes. Là sont les bâtiments autour desquels nos communautés ont grandi: les premiers immeubles commerciaux, les résidences et les institutions telles que bureaux de poste, banques et églises.

Malheureusement, dans beaucoup de villes de taille moyenne, l'historique rue principale est menacée par le vieillissement des bâtiments et le désintéressement des pouvoirs publics. De plus, les centres commerciaux et les lotissements de banlieue drainent une partie des activités hors du centre-ville.

Dans le but de permettre la revitalisation économique et architecturale des centres-villes, la Fondation a entrepris, avec la collaboration de sept municipa-

lités canadiennes, une expérience pilote. Son succès a été tel que la Fondation a mis au point un plan d'action beaucoup plus vaste afin d'aider d'autres municipalités. Le nouveau programme de remise en valeur des rues principales aidera quelque soixante-dix villes, de 1985 à 1991.

Dans chaque ville, le coordonnateur choisi orientera ses efforts selon quatre grands axes: le regroupement des commerçants en associations, la promotion du centre-ville, les interventions physiques, et le développement commercial et économique.

La meilleure façon de sauver les rues principales de l'oubli est de les rendre économiquement rentables et de leur redonner leur vocation première de centre de la vie commerciale et culturelle de la communauté. ■

En adhérant au programme Rues principales, Saint-Jean-sur-Richelieu devient, avec Sainte-Marie-de-Beauce, l'une des deux premières villes du Québec à démontrer qu'une revitalisation économique fondée sur les acquis patrimoniaux représente la seule issue possible pour les centres-villes devant la concurrence des centres commerciaux.

En plus du soutien technique de la Fondation, les commerçants du centre-ville de Saint-Jean profiteront d'un programme de subventions muni-

cipales pour la rénovation des façades ainsi que d'un programme de crédits de taxes foncières.

D'ici 1987, la Fondation prévoit étendre le programme à seize autres municipalités du Québec. Celles-ci seront sélectionnées à partir de critères tels que la cohérence des interventions projetées, les appuis et la volonté d'implication des milieux concernés, la richesse patrimoniale, les problèmes de survie économique et la représentativité de la municipalité au niveau provincial. ■



La Banque de Montréal à Perth en Ontario, avant et après sa restauration. Le premier projet-pilote entrepris par la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine pour remettre en valeur la rue principale fut réalisé dans cette ville à partir de 1980. (photo: FCPP)



*Directeur adjoint aux relations extérieures à la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine.